

Premiers résultats - Occitanie

Décembre 2019

Exploitations forestières et scieries en 2018

Chiffres clés en 2018

Unité : nombre, %

	2018	Évolution 2017/2018	Évolution annuelle moyenne	
			sur 5 ans	sur 10 ans
Exploitations forestières	255	- 2 %	- 1 %	- 3 %
Scieries	134	- 5 %	- 2 %	- 3 %
Bois récolté millions de m ³	2,9	3 %	3 %	1 %
Bois scié milliers de m ³	474	0 %	3 %	- 1 %

Source : Agreste - Enquête annuelle de branche - Exploitations forestières, scieries

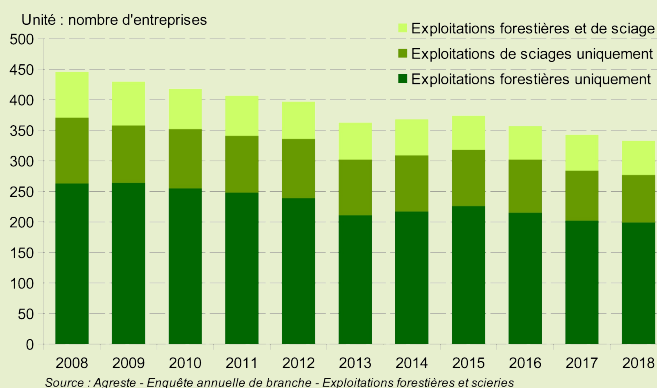
Occitanie : les faits marquants de 2018 en matière de récolte et de sciage

- Recul du nombre d'entreprises d'exploitation forestière et de scieries ;
- Augmentation de la récolte de bois dans les forêts occitanes, + 85 milles m³ entre 2017 et 2018 ;
- Forte progression de la récolte de bois d'œuvre, + 12 %, accompagnée d'une baisse de 7 % de la récolte de bois d'industrie et de 4 % de celle de bois d'énergie ;
- Stabilisation du volume de bois scié par les scieries localisées en Occitanie ;
- Augmentation de la production de produits connexes ;
- Léger recul de la part de bois récolté et de bois scié certifié provenant de forêts gérées durablement.

Recul du nombre d'entreprises implantées en Occitanie

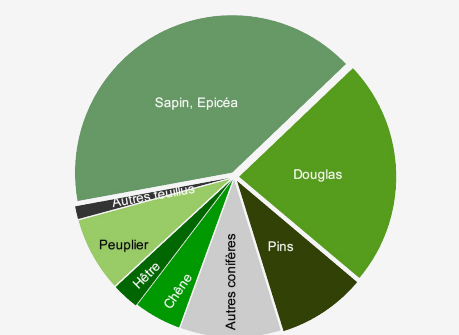
En 2018, 333 entreprises d'exploitation forestière et/ou de scieries sont implantées en Occitanie : 199 pratiquent uniquement l'exploitation forestière, 78 exercent seulement une activité de scierie et 56 sont des entreprises mixtes réalisant à la fois de la récolte de bois et du sciage. En 10 ans, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière et/ou de scieries a chuté de 25 %. Cependant, le rythme du recul de leur nombre ralentit ces 5 dernières années, - 2 % en moyenne annuelle contre - 4 % entre 2008 et 2013.

Exploitations forestières et scieries en Occitanie



Récolte de bois d'œuvre par essence en 2018 (%)

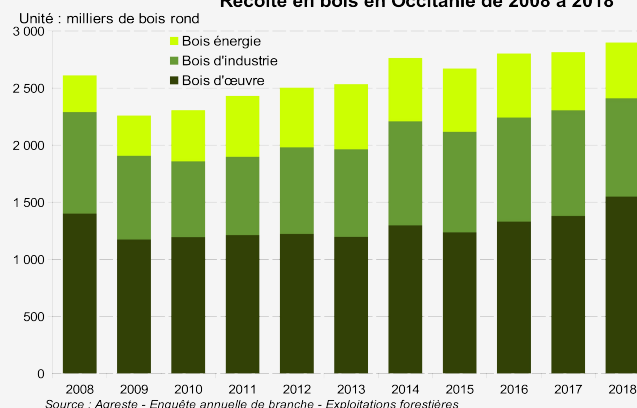
Le sapin et épicéa sont les premières essences de bois d'œuvre récoltées en Occitanie (41 % de la récolte de bois d'œuvre réalisée dans la région). Le douglas occupe la deuxième place avec 23 % du bois d'œuvre récolté en Occitanie.



Augmentation du volume récolté en Occitanie

La récolte de bois réalisée dans les forêts occitanes augmente entre 2018 et 2017, avec + 3 % en un an, soit un volume récolté dépassant 2,9 millions de m³ de bois ronds. Au niveau national, la récolte a progressé de + 1 % en un an.

Récolte en bois en Occitanie de 2008 à 2018



Le bois d'œuvre représente plus de la moitié de la récolte régionale (53 %) avec 1,55 million de m³ de bois ronds récoltés en 2018. Le volume récolté connaît une forte augmentation (+ 12 %) alors qu'au niveau national la hausse est plus modérée (+ 3 %). La progression des volumes récoltés en douglas, sapin-épicéa et hêtre explique notamment cette hausse.

Le bois d'industrie, 30 % de la récolte régionale, est en net recul en 2018 (- 7 % en un an) dans un contexte national de baisse moins marquée (- 2 %).

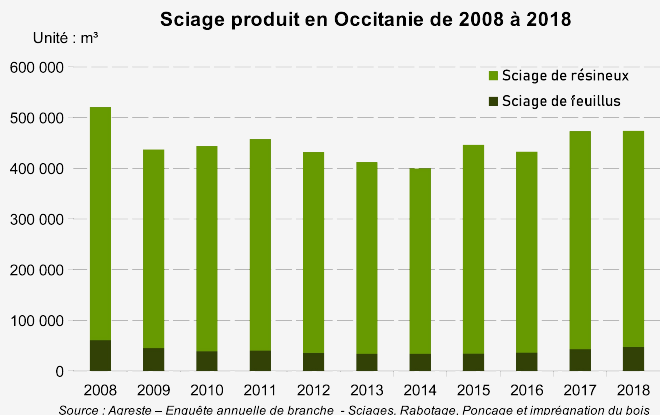
Le bois destiné à la production d'énergie confirme la tendance de 2017 avec une nouvelle année de baisse propre à la région, - 4 % en un an. La plus forte concurrence des énergies fossiles, notamment le gaz, pourrait également expliquer cette tendance.

Léger recul de la part des bois récoltés certifiés provenant de forêt gérées durablement

Les bois certifiés provenant de forêts gérées durablement représentent 46 % de la récolte en Occitanie en 2018. Alors qu'elle augmentait depuis 5 ans, cette part connaît un recul d'un point en 2018 comme au niveau national.

Une production de sciage stable en Occitanie

En 2018, 473 800 m³ de bois ont été sciés et livrés par les scieries implantées en Occitanie, soit 6 % de la production nationale. Ce volume est stable après une augmentation en 2017. En 5 ans, le volume scié a progressé de 3 % en moyenne par an alors qu'il s'est stabilisé au niveau national.

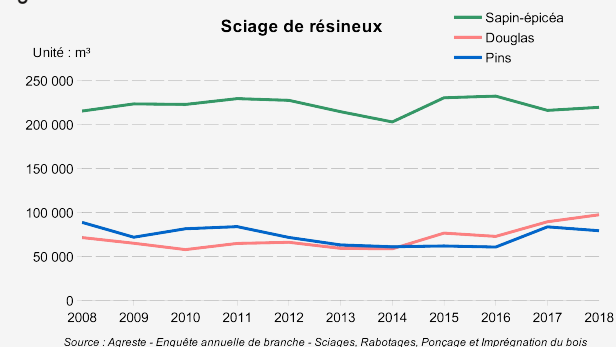


Léger recul de la part des bois sciés certifiés provenant de forêts gérées durablement

À l'instar des bois récoltés en Occitanie, la part de bois certifiés dans le volume de bois sciés dans la région diminue légèrement en 2018, 24 % contre 26 % en 2017. Au niveau national, cette part se stabilise à 42 %.

Sciage : recul du sapin et de l'épicéa, progression des feuillus

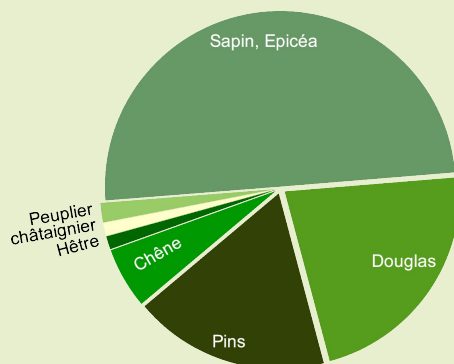
Le sciage du sapin et de l'épicéa, principales essences sciées, augmente en 2018 après une baisse notable en 2017 et atteint 219 700 m³ de bois sciés. Deuxième essence la plus sciée, le douglas voit sa production de sciage fortement augmenter en 2018 (+ 9 %) avec 97 400 m³ de bois sciés. Le sciage de pins (pins maritimes et sylvestres) a connu en 2018 une baisse de - 5 %, faisant suite à la forte augmentation de 2017 de + 38 %.



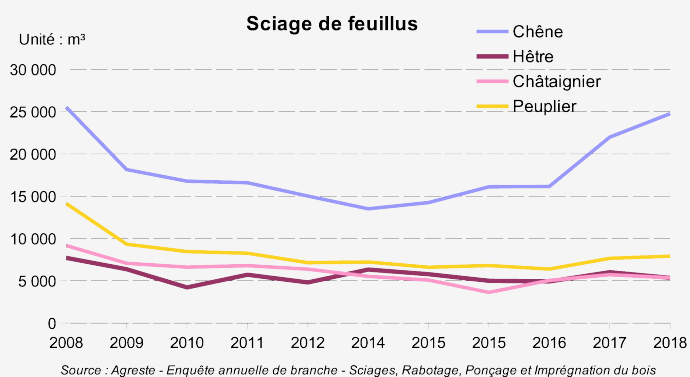
Sapin épicéa, la moitié du bois sciée en occitanie

La production de sciage des résineux est largement prédominante : 90 % des sciages hors merrains et bois tropicaux en Occitanie et 83 % au niveau national. Avec 426 370 m³ sur 6,7 millions de m³ sciés en France, l'Occitanie représente 6 % du sciage national de résineux. Le sciage de feuillus réalisé en Occitanie, 47 430 m³, représente 4 % de la production nationale de 2018, dominée par les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté. Le sciage du châtaignier, essence fortement implantée en Occitanie, représente 14 % de la production nationale contre 23 % en 2017, en raison d'une forte augmentation du volume de châtaigniers sciés en France.

Sciage de bois d'œuvre par essence en 2018 (%)



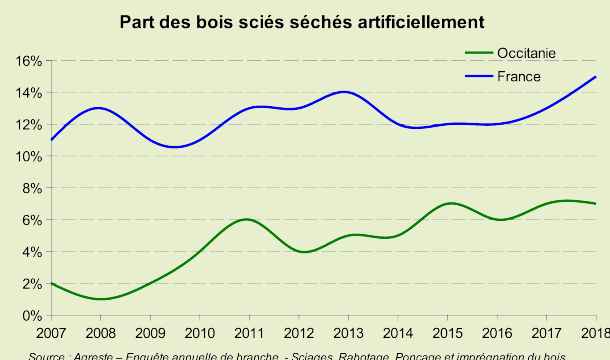
Parmi les feuillus, le chêne demeure l'essence la plus sciée avec 24 760 m³ sciés en 2018, et confirme la hausse de la quantité sciée observée depuis 2014 : + 10 % de m³ de chênes sciés en Occitanie en 2018 par rapport à 2017. Le peuplier, le hêtre et le châtaignier présentent des volumes sciés compris entre 5 000 et 8 000 m³.



Le séchage en scierie tend à se stabiliser en Occitanie

Le séchage artificiel reste moins développé en Occitanie, avec 7 % de produits sciés séchés artificiellement, comparativement au niveau national, 15 % en 2018.

Sous l'effet d'une demande du marché intensifiée en produits séchés, la quantité de produits sciés et séchés artificiellement a fortement augmenté depuis 2012, mais tend à se stabiliser depuis deux ans : 34 milles m³ de bois sciés séchés artificiellement, soit 3 % des bois sciés séchés artificiellement nationaux alors que le sciage réalisé en Occitanie représente 6 % du sciage national.

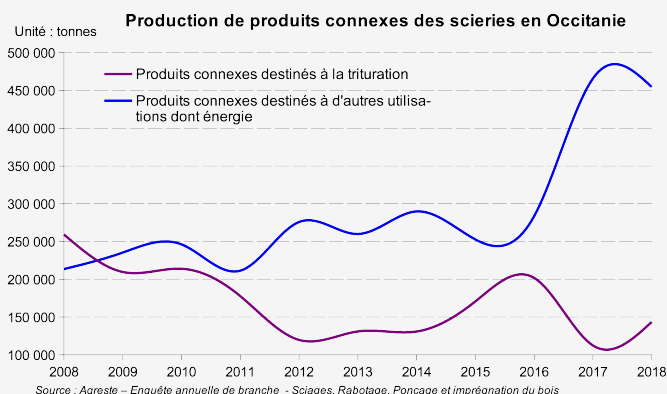


Les produits connexes en croissance

Indicateur d'une valorisation des déchets de sciage, la production de produits connexes connaît en Occitanie une tendance à la hausse depuis 2012, après une baisse continue de 2009 à 2012. En 2018, le volume de produits connexes de scierie atteint 598 100 tonnes en Occitanie, dont 143 510 tonnes destinées à la trituration et principalement composés de plaquettes de conifères.

En 2018, la production de produits connexes destinés à d'autres utilisations, dont la production d'énergie (sciures, écorces, plaquettes de scierie autres sous-produits) connaît un recul depuis sa progression amorcée depuis 2011 et atteint 454 570 tonnes en 2018.

Les produits destinés à la trituration (plaquettes feuillues, conifères et chutes brutes) repartent à la hausse (+ 28 %) après avoir connu une forte baisse en 2017.



Zoom sur les entreprises d'exploitations forestières installées en Occitanie

255 entreprises d'exploitation forestière ont leur siège localisé en Occitanie, principalement dans le Tarn et en Lozère.

Ces exploitations récoltent en 2018 2,6 millions de bois, soit 8 % de plus qu'en 2017. La majorité de leur récolte se réalise dans les bois d'Occitanie (80 %). Les récoltes réalisées en Occitanie ont progressé de 6 % et celles réalisées en dehors de la région de 19 %. La principale région de récolte est l'Auvergne-Rhône-Alpes, avec 240 milles m³ de bois récolté par les exploitations forestières occitanes.

La part de bois récolté en Occitanie par des exploitations forestières de la région est passée de 85 % en 2017 à 90 % en 2018. Le volume de bois récolté en Occitanie a augmenté de 85 milles m³, celui des exploitations forestières occitanes a augmenté de 115 milles celui des exploitations forestières hors région a baissé de 30 milles m³.

Le Programme régional de la forêt et du bois d'Occitanie : une stratégie qui s'appuie sur des objectifs chiffrés

M. Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation a validé le programme régional de la forêt et du bois de la région Occitanie le 19 juin 2019. Il définit 30 actions regroupées au sein de 5 orientations. Les objectifs du programme sont chiffrés et seront suivis chaque année pour ajuster les actions à mener, notamment :

- Augmenter de 30 % les capacités de sciages régionales pour mieux valoriser la ressource ;
- Augmenter de 16 % les récoltes de bois ;
- Diminuer de 20 % la surface de forêt incendiée...

Méthodologie de l'enquête

L'enquête annuelle de branche exploitation forestière vise à connaître la récolte de bois des exploitants forestiers professionnels, répartie selon les essences, feuillus ou conifères, et leurs différentes utilisations : bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie. L'enquête annuelle de branche scierie vise à déterminer le volume de sciages produits en France par essence et par choix et la quantité de produits connexes. Elle permet également de connaître la production commercialisée en volume et en valeur.

Les données d'enquête sont recueillies au niveau « entreprise » et permettent de connaître l'ensemble des volumes traités (récolte de bois et/ou volume de sciage) pour la totalité de chaque entreprise. L'enquête renseigne également sur la répartition de la récolte de bois par département de récolte. Les enquêtes sont réalisées soit par échantillon (2007 et 2008), soit de façon exhaustive.

Les données publiées dans le présent document concernent la région Occitanie.

Les données relatives aux entreprises portent sur les unités ayant leur siège en Occitanie indépendamment de la localisation réelle de leur activité de récolte de bois et / ou de sciage.

Les données relatives aux volumes portent sur les volumes traités en Occitanie indépendamment de la localisation du siège des entreprises.

Les données de 2013 à 2016 ont fait l'objet d'une révision en 2018.

Définitions

Exploitation forestière : production de bois brut pour les scieries, la production de bois de mine, les pieux de clôtures, les poteaux électriques, ainsi que les produits de bois et de résidus de l'exploitation forestière à des fins énergétiques.

Bois certifié : bois provenant de forêt gérée durablement et qui bénéficient d'un des deux systèmes de certification forestière actuellement reconnus en France (FSC ou PEFC).

Pour en savoir plus

- « Récolte de bois et production de sciages en 2019 », Chiffres et Données N°2019-17 - décembre 2019

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/chiffres-et-donnees/article/recolte-de-bois-et-production-de-15946>

- « Récolte de bois et production de sciages en 2018 : Hausse de la commercialisation de grumes et du bois énergie », Agreste, primeur N°360— décembre 2019

<http://http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Primeur360.pdf>

- « Exploitations forestières et scieries en 2017 », Premiers résultats, Draaf Occitanie – janvier 2019

http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/pr_recoltes_et_sciages_occitanie_2017_cle01e5df.pdf